L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 1er AOUT 1859.

Imprimé et publié par
Gᵉ F. WEISSE & Cᵉ.
Leurs propriétaires;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 1er AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif—A midi, à l'Hôtel de Cité—Deux terrains au faubourg St Jean, face à la rue Lepage. Aussi—Quatre lots de terre avec bâtisses, dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Moraies, Urquhart, Clouet et Louisa.

L'armistice et la paix.

Nous avons reçu hier des journaux de Paris du 11 juillet, jour où la paix fut conclue en Italie entre Napoléon III et l'empereur François Joseph. Ils ignoraient donc encore cet événement, mais ils le prévoyaient comme une conséquence logique de l'armistice. Le *Moniteur* avait déjà expliqué dans quelles circonstances la suspension des armes était intervenue. "Les grandes puissances neutres échangeaient des communications pour offrir leur médiation aux belligérants. Le premier acte de cette médiation devait être un armistice, mais l'entente à établir à cet effet ne permettait pas que le résultat fût obtenu avant quelques jours. Or, les hostilités de notre flotte contre Venise allaient commencer, et une nouvelle lutte devant Vérone était imminente. L'Empereur, fidèle à ses sentiments de modération et préoccupé de prévenir toute effusion de sang inutile, n'a pas hésité à s'assurer directement si les dispositions de l'empereur d'Autriche étaient conformes aux siennes. C'était pour les deux souverains un devoir sacré de suspendre immédiatement les hostilités qu'une médiation pouvait rendre sans objet. L'empereur d'Autriche ayant manifesté des intentions analogues, l'armistice fut conclu."

Il ressort des explications données par lord John Russel sur la politique du cabinet anglais que celui-ci est resté complètement étranger à l'armistice et qu'il ignore où, quand et comment il sera appelé à donner son avis sur la réorganisation de l'Italie. On peut tirer la même conclusion d'un article du *Times* de Londres, qui, après avoir félicité le gouvernement anglais de n'être pas intervenu là où il ne pouvait le faire convenablement, émet l'avis que l'Angleterre doit se garder encore d'offrir ses conseils aux deux empereurs, ce qu'elle ne pourrait faire, sans abaisser sa dignité, que si la demande lui en était faite.

Le *Journal des Débats*, dans un long article, expose les titres du Piémont à un agrandissement territorial qui comprendrait la Lombardie, la Vénétie, plus les petits duchés de Parme et de Modène. Après avoir établi que les grandes puissances sont aujourd'hui favorables plutôt qu'opposées à cet agrandissement, qui créerait dans l'Italie du nord un grand royaume, pouvant servir de barrière à la fois contre la France et contre l'Autriche, et tout en reconnaissant que ces nouvelles délimitations ne peuvent s'effectuer qu'avec la sanction de l'Europe, l'article s'occupe des destinées des Légations, qu'il laisse au Pape leur souverain actuel, et de la Toscane qu'il propose de donner au jeune duc de Parme.

Le *Constitutionnel* apprécie dans les termes suivants la suspension d'armes signée à Villafranca:

"L'Empereur a tenu la parole qu'il avait donnée, au début de la guerre dans cet éloquent Manifeste où il disait à la France:

"Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir."

"Ces paroles ont reçu, comme tout le monde le sait, une consécration nouvelle de la bouche de l'impératrice lorsque, s'adressant au Corps Législatif elle a dit: "que l'on pouvait compter, lorsque le moment serait venu, sur la modération de l'Empereur."

"Pendant ces deux mois d'une rapide et victorieuse campagne, on a vu le souverain de la France déployer, à la tête de l'armée cette énergie à laquelle c'est le sentiment du devoir, joint à ces hautes qualités qui distinguent les grands capitaines.

"Dans la suspension d'armes qui vient de nous être annoncée reparaît aujourd'hui cette vertu qui est encore un signe de la force, et par laquelle Napoléon III s'est élevé si haut dans l'estime du monde: la modération. C'est au milieu des plus retentissants succès, au lendemain même de la victoire, que l'empereur veut en donner un nouveau gage.

"Comme nous le dit le journal officiel, le champ redevient libre aux négociations, et si l'on ne peut, dès à présent, prévoir la fin de la guerre, il est permis du moins d'exprimer le vœu qu'après les grandes journées qui ont marqué cette campagne comme autant d'illustres étapes, la voie des négociations nous conduise vers un but que la guerre nous ferait atteindre sans doute, mais au prix de sanglants sacrifices.

"La paix est un si grand bienfait, que les plus éclatantes compensations de la gloire ne peuvent en détourner la pensée, et personne ne s'étonnera qu'un cœur magnanime, ne s'efforce, quand le temps est venu, d'en hâter le retour.

La *Presse*, après avoir reproduit la note du *Moniteur*, fait les réflexions suivantes:

"Personne ne peut plus ardemment que nous désirer la prompte conclusion de la paix, mais tout le monde reconnaîtra que la France ne peut revenir ni atténuer une condition solennellement proclamée, et personne en Europe ne souhaitera que les événements le lui conseillent. Sans doute, si l'Autriche abandonnait dès à présent ses possessions italiennes jusqu'à l'Adriatique, la paix pourrait être signée demain, parce que le gouvernement français aurait rempli les engagements pris envers l'Italie devant l'Europe. Mais si, malgré Magenta et Solferino, la ténacité de l'Autriche se refuse encore à accepter ce programme, la suspension d'armes qu'on annonce restera ce qu'elle est, une simple trêve entre belligérants, un entr'acte."

On lit dans la *Patrie*:

"......Quant aux négociations qui vont de plus en plus préoccuper les esprits pendant la trêve, il est bon que le public ne se méprenne pas non plus sur ce point. Il y a un programme de la question italienne; il ne faut pas qu'on l'oublie. Ce programme a été tracé par l'empereur le jour où il est allé prendre le commandement de son armée et où il a déclaré de si haut que l'Italie devait être indépendante depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique. La campagne d'Italie est venue donner à ce programme l'autorité de la victoire, et ceux qui suivent avec attention le mouvement des esprits en Europe, savent que les succès de nos armes ont été suivis d'autres succès: l'Europe a été conquise moralement à la pensée de la France. Donc, s'il y a des négociations, elles ne peuvent avoir pour base que l'indépendance complète de l'Italie."

On écrit de Paris, sous la date du 10 juillet, à l'*Indépendance belge*:

"La première ouverture, pour la conclusion d'un armistice, a été faite par l'empereur Napoléon. Il en aurait fait l'objet d'une communication officieuse, à la suite de laquelle l'empereur François Joseph aurait fait une proposition officielle, étant parfaitement assuré de la réponse qu'il recevrait. C'est donc à l'empereur Napoléon que revient l'honneur de l'initiative de cet acte important, qui fait espérer un résultat encore plus considérable.

Les motifs qui ont pu l'y décider paraissent nombreux et graves.

Je crois d'abord que l'empereur a été profondément ému à la vue des sanglants sacrifices entassés sur ces champs de bataille de Magenta et de Solferino. Il y a, dans son esprit, un fonds sérieux d'idées philosophiques, qui ont inspiré ses premiers travaux, qui se retrouvent encore souvent dans ses actes ou dans ses paroles, et qui doivent le rendre sensible aux maux de la guerre. Les funestes effets de cette chaleur qui tue les hommes et les fait souffrir même les plus valides, ont dû être aussi pour lui un spectacle pénible. La pensée de mettre un terme à une guerre qui avait frappé déjà des coups si terribles, et qu'il avait d'ailleurs amenée à un point où d'importants résultats lui étaient assurés, a dû entrer et s'établir aisément dans son esprit. Il y avait là vis-à-vis de l'Europe un beau rôle à jouer.

D'un autre côté, l'empereur Napoléon connaissait la situation de l'armée autrichienne. Il savait [illegible] qu'une démarche de sa part, d'ailleurs faite, ne pouvait qu'être accueillie avec une vive satisfaction.

L'empereur François Joseph avait quitté le champ de bataille de Solferino en proie à la plus douloureuse émotion. Il n'avait pu retenir ses larmes en se voyant entraîné dans la défaite de cette armée, dans laquelle il avait placé tant d'espérances. Brisé de fatigue et de douleur, il avait été plusieurs jours, assure-t-on, en proie à une fièvre violente.

Son armée, à laquelle on avait tant promis la victoire dans la forte position qu'elle occupait, étonnée aussi de sa défaite, était démoralisée et désorganisée. Il redoutait le découragement que le résultat de la bataille répandrait en Allemagne, dans ses États mêmes; il savait ses finances épuisées, l'Autriche hors d'état de remplacer l'armée si laborieusement formée, dont la bonne discipline et la vaillante résistance n'avaient pu tenir contre l'élan des troupes françaises. Il souffrait encore d'autres déceptions amères. Des alliés lui refusaient le concours qu'il avait vainement appelé et sur lequel il avait pu compter avant sa fatale déclaration de guerre.

L'empereur Napoléon savait ces choses. Peut-être l'idée de ne pas aggraver les malheurs de son jeune ennemi, de ne pas l'affaiblir au delà de ce qui était utile même aux intérêts de la France, était entrée dans son esprit.

D'autres sentiments encore et diverses considérations politiques étaient de nature à favoriser cette bonne pensée. L'empereur François Joseph, abandonné par les alliés qu'il avait espérés, se voyait avec désespoir disposé à s'unir avec son vainqueur pour lui imposer une paix douloureuse. Mais, de son côté, l'empereur Napoléon ne pouvait-il pas voir avec quelque dépit les puissances qui n'avaient pas tiré l'épée annoncer d'avance leur intention de ménager elles-mêmes la fin de la guerre, et non pas d'offrir, mais d'imposer leur médiation au moment qu'elles jugeraient convenable? La prétention de la France, notamment, qui se préparait hautement à venir, comme le *Deus ex machinâ*, mettre fin au débat et trancher les difficultés comme elle l'entendrait, n'était-elle pas de nature à causer quelque irritation à deux souverains également fiers, quoique alors inégalement heureux et puissants? Ce sentiment commun aux deux empereurs n'a-t-il pas pu déterminer celui qui pouvait plus dignement prendre l'initiative à proposer à l'autre à prendre un arrangement direct, sans attendre ces intermédiaires qui semblaient prétendre décider la fin de la guerre et disposer des conditions de la paix, plus même que les parties belligérantes? Et n'était-il pas évident qu'une proposition ainsi faite serait acceptée avec empressement?

Ce n'est pas tout. Je n'invente pas. J'enregistre seulement des hypothèses soulevées, des réflexions faites dans le public. L'empereur Napoléon avait-il lieu d'être entièrement satisfait de l'attitude du gouvernement sarde? Les actes et les paroles de ce gouvernement se maintenaient-ils toujours d'accord avec ce gouvernement? L'empereur faisait déclarer, dans le *Moniteur*, que tout ce qui se faisait dans la haute Italie, pendant la guerre et pour le besoin de la guerre, n'avait qu'un caractère transitoire, que le congrès des grandes puissances, d'accord avec les populations, feraient seul, après la guerre, les arrangements définitifs: M. de Cavour écrivait une circulaire qui déclarait que certains États étaient soumis seulement à la dictature du roi de Sardaigne, mais que d'autres étaient dès à présent, annexés au Piémont.

L'empereur promettait de respecter la neutralité des États Romains et la souveraineté du Saint-Père: M. de Cavour envoyait des commissaires pour organiser militairement quelques parties de ces États. Était-ce maintenir leur neutralité? Était-ce respecter l'intégrité de la souveraineté du Pape? Je ne juge pas ces actes en eux mêmes, je constate simplement qu'ils étaient en contradiction avec la politique et les intentions déclarées de l'empereur.

Sans doute, il est impossible de savoir dans quelles mesures ces considérations politiques de l'attitude des puissances neutres et de la conduite du Piémont, ont pu, avec l'impression produite par le spectacle des maux de la guerre décider l'empereur Napoléon à offrir à l'Empereur d'Autriche une suspension d'armes qui ouvrit la porte aux négociations de paix. Mais le public voit entre ces faits, dont il est depuis quelque temps préoccupé, et la suspension d'armes un lien logique. C'est là ce qui l'attache fortement à cette double idée: que la proposition d'armistice est venue de l'empereur Napoléon, et que l'armistice doit conduire à la paix.

Il faut ajouter que, dans l'opinion du public, l'entente directe des deux empereurs doit non pas remplacer, mais seulement précéder le congrès et préparer son œuvre. La France et l'Autriche s'y présenteraient avec des conditions sur lesquelles elles se seraient mises d'accord, au lieu d'attendre que d'autres puissances vinssent, comme médiatrices, en prendre l'initiative.—Je ne dis pas que cela sera, mais c'est là, sans aucun doute, ce que le public croit et espère.

Le *Times* de Londres, en annonçant l'armistice, récapitule les diverses phases de la guerre pour montrer avec quelle rapidité l'empereur des Français a triomphé des grands obstacles qu'il a rencontrés, et il en infère que ce ne peut être la grandeur de l'entreprise ou les difficultés qu'elle présente qui ont pu faire désirer au vainqueur une suspension des hostilités. Il exprime la conviction que l'on ne serait pas admis davantage à prétendre que l'empereur Napoléon, qui a trouvé si facilement des hommes, de l'argent et des vivres pour son armée, ait pu s'effrayer des nécessités de la guerre. Dans les lignes qui suivent le *Times* examine ensuite quelles sont les raisons qui ont pu déterminer Napoléon III à proposer un armistice à l'empereur d'Autriche, et quelle est, dans les circonstances actuelles, la conduite que doit tenir l'Angleterre:

"Si l'empereur des Français désire terminer la guerre, dit le *Times*, ce ne peut être parce qu'il trouve une lutte avec l'Autriche au dessus de ses forces ou au dessus de celles de son armée et de son peuple. Il n'a pu, sous aucun rapport, compter sur un triomphe plus éclatant que celui qu'il a remporté, et nous croyons bien sincèrement que si lui et l'empereur d'Autriche étaient seuls en Europe ils continueraient la campagne jusqu'à ce que tous les Autrichiens fussent repoussés de l'Italie. La cause réelle de la démarche de l'empereur doit être cherchée, pensons-nous, dans les appréhensions que ses succès extraordinaires ont inspirées dans toutes les parties de l'Europe. L'alarme que ses succès ont provoquée est si générale, que, même un homme de la résolution de Louis-Napoléon, a pu s'en préoccuper. La possibilité de soulever contre lui toute l'Europe a dû frapper l'esprit de l'empereur, et quoique la France ait toujours le droit de dire, d'après Louis XIV: "*Nec pluribus impar*," il est tout à fait possible que l'empereur ne veuille pas trop se fier à sa bonne fortune.

Le *Morning Post* a confiance que la diplomatie mènera à bonne fin l'œuvre commencée par le glaive. Il rend hommage à l'empereur des Français "qui s'est arrêté au milieu de ses glorieux exploits pour dire au monde qu'il s'est mis à la tête de son armée, non pas pour détruire l'Autriche, mais pour rendre la liberté à l'Italie." Napoléon a cessé les hostilités, d'après ce journal, au véritable moment où, en continuant sa marche triomphante, il allait provoquer les plus vives alarmes en Allemagne; c'est à l'Autriche maintenant à déclarer si elle veut souscrire aux nécessités de la situation, et sauver par là l'Europe de toutes complications ultérieures.

"Nous sommes maintenant à la veille, dit ensuite le *Morning Post*, où toutes les autres puissances de l'Europe vont être appelées à donner leur assistance. Les bases des négociations à venir doivent nécessairement être en substance celles qui d'avance ont été suggérées comme essentielles à la régénération de l'Italie. La France ne peut pas, en proposant la paix, avoir d'autres conditions en vue. Ces bases impliquent l'agrandissement de la Sardaigne en un puissant royaume, par l'annexion du territoire qui sera jugé nécessaire; une transformation de la Vénétie qui assure sa nationalité et son indépendance; une réforme des États Romains qui empêche la nécessité d'une action révolutionnaire de la part du peuple, et l'institution à Naples d'un régime qui relève ce royaume, déprimé aujourd'hui, au niveau rehaussé du reste de l'Italie, alors que les prochaines décisions auront été mises à exécution. Cela fait, la mission de la France sera achevée, et le danger qui pendant si longtemps a menacé la paix de l'Europe, aura disparu."

On lit dans l'*Economiste* de Londres:

"En supposant qu'une paix soit réellement en perspective et en discussion, nous désirons très ardemment, et avec la plus profonde conviction, faire comprendre deux choses aux hommes d'État anglais et à la nation anglaise: la première est:—sous aucun prétexte, dans aucun but quelconque, c'est de n'entrer dans aucune négociation pour la paix, qui n'ait pour base la *retraite complète* de l'Autriche du territoire italien. Si on lui laisse un seul pied de terrain habité par les Italiens, on *n'aura rien fait*; la vieille plaie éternelle restera ouverte; et tout le sang versé dans cette guerre aura été inutilement versé.

La seconde est:—la prompte conclusion de la guerre n'est nullement un motif pour se relâcher en rien de nos préparatifs de défenses maritimes ou militaires—*bien au contraire*—Si la paix se fait, et si les conditions sont justes et bonnes, et nous espérons qu'elles le seront, nous ne devons pas oublier qu'elle laissera toujours sur pied des armées nombreuses, pleines d'énergie, endurcies aux fatigues et animées par une campagne dans laquelle tout le monde s'est bien battu; qu'elle laissera la Grande Bretagne comme elle l'a trouvée, c'est-à-dire en proportion de sa richesse, de l'étendue de son territoire, de ses droits et de ses besoins, la moins complètement armée et la moins formidable de toutes les puissances de l'Europe." En faut-il plus pour tenir les esprits en éveil?

On voit par les extraits qui précèdent que si, après la conclusion de l'armistice, l'on s'attendait généralement en Europe au rétablissement de la paix, on croyait néanmoins que le règlement de la question italienne serait soumis à un Congrès des grandes puissances. Or, nous savons déjà que cette question a été résolue directement par les empereurs d'Autriche et de France.

L'arrangement qu'ils ont conclu, pour ce qui concerne l'Italie, est-il définitif, ou les gouvernements de l'Europe seront-ils appelés à donner leurs avis? Nous ne voyons pas trop ce que ces derniers auraient à dire, puisque le partage de Lombardo-Vénétie a été fait entre les deux empereurs, Napoléon cédant sa part au roi de Sardaigne, et que la présidence honoraire du pape a été décrétée par le traité de paix.

Les troupes françaises vont elles évacuer le territoire pontifical? Nous ne comprendrions pas qu'elles y restassent, sans que les Autrichiens y envoyassent aussi une garnison, mais alors la guerre n'aurait pas mis fin à l'intervention étrangère. D'une autre part, cependant, si les Français se retirent des États du pape, la révolution que leur présence seule a contenue jusqu'à présent y éclatera avec une violence extraordinaire.

Nous attendons avec une vive curiosité des renseignements qui nous éclairent sur la véritable situation de l'Italie.

TEXAS.—Dans une rixe qui a eu lieu dernièrement près de Victoria, entre deux Mexicains, Antonio Garcia et Francisco de la Santa, le premier a été grièvement blessé.—Un autre Mexicain nommé Don Manuel Becerra, est mort dans le comté de Refugio à l'âge de 114 ans et 3 mois.—M. James Moste a été tué à San Patricio par un nommé McDonald et un Allemand.—Un envoi de blé est arrivé dernièrement à Galveston par le chemin de fer central.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE.—La Société médicale de la Nouvelle-Orléans a fondé une revue mensuelle dont la première livraison vient de paraître. Nous remercions le secrétaire de la société, M. le Dr Thierry, de l'exemplaire qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre. Le premier numéro renferme, outre un avant-propos indiquant le but du journal, bien conçu et parfaitement écrit par le docteur Thierry, une remarquable étude du Dr Beugnot sur "La contagion et l'infection, considérées surtout comme causes de développement et de propagation de la fièvre jaune". Cet important travail mérite de fixer l'attention non seulement des médecins mais du public en général.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE
D'UN JOUR PLUS RÉCENTES.

Cape Race, 30 juillet—Le steamship Kangaroo, capitaine Jeffrey, a passé au large de cette pointe, poursuivant sa course vers New-York.

Le Kangaroo a quitté Liverpool, mercredi 20, et a touché à Cork jeudi le 21, apportant des nouvelles d'un jour plus récentes que celles de l'Ocean Queen et de l'Anglo-Saxon.

Le Kangaroo a été abordé par le bateau de la Presse Associée et a obtenu un très court sommaire des nouvelles apportées par ce steamer.

Liverpool, 21 juillet.—La tenue du marché au coton s'est quelque peu améliorée.

Les ventes de ce jour sont portées à 7000 balles.

Les quotes d'hier sont généralement maintenues et fermes.

Moyen Orleans 7 3[16; moyen Upland 7 d.

Des 107,000 balles vendues la semaine passée 19000 furent prises par la spéculation et 12,000 pour l'exportation.

Le stock de coton à Liverpool s'élève à 838 400 dont 603,000 sont de provenance américaine.

Les ventes de coton au Hâvre ont été pour la semaine passée de 19,000 balles. Le stock au coton au Hâvre est de 96.000 balles

Londres, 21 juillet—Les fonds accusent un manque de confiance et continuent en baisse avec une légère chute sur la quote d'hier.

Les consolidés ont fermé à 95 et à 95 1[8.

Londres, 20 juillet.—La quantité d'espèces dans la Banque d'Angleterre a décru durant la semaine dernière de 147,000 liv. st.

Suite des nouvelles par le Kangaroo.

Congrès de paix Européen.

Mesures extraordinaires de défense en France.

FORTIFICATIONS SUR TOUTE LA COTE DE LA MANCHE.

Grande agitation en Italie.

La Toscane répudie le pouvoir autrichien.

Révolte à Parme et à Modène.

TROUPES SARDES ENVOYÉES DANS LA ROMAGNE.

Napoléon accusé d'avoir trahi l'Italie

MOUVEMENTS MILITAIRES A NAPLES.

NOUVELLES DE L'INDE.

Avis commerciaux.

Par le télégraphe de Londres à Cork.

Londres, 21 juillet—Une dépêche télégraphique de Paris annonce qu'une conférence entre les grandes puissances doit avoir lieu à Zurich (Suisse) dans une dizaine de jours, afin de régler les détails de la paix récemment conclue entre l'empereur Napoléon et l'empereur d'Autriche.

Le gouvernement français doit être représenté par M. de Bourgueney, ci-devant plénipotentiaire à Constantinople.

L'Autriche aura pour représentant le comte Colowredo.

On ne dit rien au sujet de la participation des autres grandes puissances à cette prochaine conférence.

Les correspondants des journaux de Londres disent qu'il règne une grande activité sur toutes les côtes de France, sur la Manche, entre Cherbourg et Dunkerque, distance de 2 à 300 milles.

Des ordres ont été expédiés du département de la guerre pour la construction de batteries qui ne doivent être éloignées l'une de l'autre que de [illegible] yardes. Ces batteries devront s'étendre sur toute la distance, et les travaux sont déjà commencés et s'exécutent rapidement.

Les nouvelles d'Italie disent qu'il y existe de grands mécontentements causés par le traité de paix, on s'élève contre la manière dont le différend a été réglé.

Il règnait une grande effervescence à Florence, par suite de l'annonce que le Grand-Duc est autorisé à revenir dans le duché et à reprendre les rênes du gouvernement.

Le gouvernement provisoire de Toscane a unanimement déclaré que le peuple ne sera pas replacé sous la dictature de l'archiduc autrichien.

L'organe russe à Bruxelles (*le Nord*) dit qu'un corps de 40,000 hommes de troupes françaises doit rester en Italie jusqu'à ce que la réorganisation du pays soit complète et conforme aux clauses du traité de Villafranca.

Le mécontentement qui a éclaté dans les États du Pape au sujet du massacre à Perugia, est porté à un tel point, que la Sardaigne a cru devoir envoyer dans la Romagne un corps de troupes pour rétablir l'ordre et calmer les esprits exaspérés de la conduite des troupes suisses au service du Pape.

Le roi de Sardaigne a obtenu l'assentiment de l'empereur Napoléon avant de faire marcher ses troupes.

Les villes les plus importantes des États romains ont envoyé des députations pour conférer avec Garibaldi et savoir ce qu'elles devront faire dans la condition présente des affaires en Italie.

Les duchés de Parme et de Modène sont en état de révolte.

Les troupes autrichiennes se maintiennent toujours dans les fortifications de Vérone.

Les gouvernements provisoires de Toscane et de Modène organisent des forces pour s'opposer au retour de leurs petits souverains.

L'annonce des conditions de la paix a produit la plus grande exaspération à Turin.

L'empereur Napoléon est ouvertement accusé d'avoir trahi la cause de l'indépendance italienne, et d'avoir trompé les espérances de ceux qui avaient foi dans la sincérité de ses paroles.

Le prince-régent de Prusse exprime sa pleine satisfaction des conditions du traité de paix et de la conclusion d'une guerre si menaçante.

Le général prussien Wrangle a été rappelé du commandement de l'armée du Rhin.

Il règne de grands mouvements de troupes à Naples. Des corps d'armée vont être concentrés.

La malle de l'Inde, par voie de terre, est arrivée avec des dates de Bombay jusqu'au 23 juin; mais les nouvelles n'offrent aucun fait important.

Marché de Liverpool.

21 juillet.—Le marché au coton a clos généralement ferme, aux cours donnés par l'Ocean Queen.

Les céréales sont calmes, et il ne se fait que peu de transactions

Le marché aux provisions est inactif aux cours précédents.

Bourse de Paris—20 juillet—Les rentes ont clos, hier, à 68 fr. 20 centimes.

L'annonce du traité de paix a produit de grands mouvements à la Bourse, et des améliorations remarquables dans les transactions commerciales.

LE TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS.

Washington, 30 juillet.—La balance dans le trésor, le 15 juillet, était de $ 5,000,000.

Les recettes du trésor pendant la semaine ont été de $2,312,008. Le montant des traites payées a été de $1,616,000. Montant des mandats sortis, $2,114,000.

NICARAGUA.

Washington, 29 juillet—Les avis du Nicaragua annoncent un arrangement satisfaisant des difficultés relatives au transit.

Le juge Bewlid sera probablement envoyé à la mission de l'Amérique Centrale.

New-York, 30 juillet.—Le steamship Tennessee parti dans la matinée du 23, est arrivé à New-York le 29 au matin, ce qui fait un passage de 6 jours.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—Un gentleman entra, la semaine dernière, dans le magasin de M. Cushing, agent pour la vente des machines à coudre de Grover & Baker, rue du Camp, et demanda si une autre personne que l'agent était autorisée à agir au nom des propriétaires. Il ajouta que sa femme avait acheté cinquante piastres une machine qui lui avait été vendue par un nègre, et que ce dernier avait dit qu'elle avait coûté cent cinquante; que cette machine avait été transportée par un autre nègre qui avait indiqué la manière de la faire fonctionner.

Le gentleman ayant inscrit sur un morceau de papier le numéro de la machine, M. Cushing fit des recherches et découvrit qu'elle faisait partie d'un lot reçu lors du dernier voyage de l'*Empire City*; qu'elle n'avait pas été portée sur les livres comme vendue.

L'agent s'assura en outre que l'esclave qui avait fait transporter la machine n'était autre qu'un nègre de confiance, Dick, et que le vendeur était le nommé John Bull, nègre de M. Belknap.—On soupçonne un nègre libre d'être impliqué dans cette transaction et d'autres de ce genre, les preuves ne sont pas suffisantes, mais la police a les yeux sur lui et l'arrêterait facilement s'il était nécessaire.

L'officier qui arrêta John Bull et Dick acquit la certitude que celui-ci louait une maison à étage située dans le fond du Premier District et dont il sous-louait quelques chambres. Sa femme avait une belle garde robe composée, entre autres vêtements riches, de robes de soie et de châles de crêpe évalués à cent piastres pièce.

Dick était employé par M. Cushing depuis trois ans et avait su lui inspirer une confiance sans borne; il portait constamment les clés et restait dans le magasin les après-midi après le départ du propriétaire. M. Cushing dit que les vols de son ci-devant nègre de confiance s'élèvent à la somme de deux mille piastres.

ENFANTS.—Samedi matin, des petits garçons en jouant sur la Levée, au pied de la rue du Canal, découvrirent une partie d'un squelette et en informèrent qui de droit. Une planche du wharf enlevée laissa voir des ossements auxquels tenaient encore des lambeaux de chair.

Le bruit courut aussitôt que c'étaient les restes d'une jeune femme qui disparut, il y a quelques mois, du Quatrième District. Le coroner fit examiner les ossements et l'enquête établit que c'étaient ceux d'un homme de forte taille mort depuis trente ou quarante jours.

Le jury n'ayant découvert aucune marque de violence, a déclaré que l'individu s'était noyé.

COUP DE PISTOLET—Un nommé Alexandre Wright a reçu une balle au cou, dans une maison au coin des rues Poigne et Casacalvo, samedi soir. Celui qui a commis cet attentat se nomme F. Roque: il n'a pas encore été arrêté. C'est pour la troisième ou quatrième fois que l'on fait feu sur Wright, et dans cette maison même. Il a été conduit à l'hôpital; sa blessure est grave. La police a arrêté un nommé John Becker, qui est accusé d'avoir pris part à l'action.

—Le *Mobile Advertiser*, du 7 juillet, fait appel aux classes de la société pour [illegible] la population de Londres [illegible] mortelles de la Tamise.

LA CLÉ DU COMMERCE.—Si vous voulez apprendre l'anglais, acquérir une bonne écriture ronde, en même temps que la tenue des livres et les mathématiques, allez de suite chez le professeur Brette, 13 rue St-Charles. Cette semaine on y reçoit de nouveaux élèves.

COLLÉGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, rue du Canal, No 166—Ceux qui désirent être prêts pour l'automne doivent s'adresser IMMÉDIATEMENT au Collége Commercial de Dolbear. Il y a des appartements pour la tenue des livres, l'écriture, les mathématiques, les langues, &c. Voir l'annonce.

RÉDUCTION DE PRIX.—John Todd, 12 et 14 rue de Chartres, a réduit de moitié les prix ordinaires de chaque article de son assortiment. Son but est d'écouler rapidement son stock pour le remplacer bientôt par des marchandises d'automne. Voir aux avis.

M. JAMES M. PUTNAM.—On verra aux annonces que M. James M Putnam, autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam, s'est établi au No 58 rue Carondelet, comme courtier de sucre et de coton. M. Putnam a une grande expérience commerciale, particulièrement dans la spécialité des sucres et des cotons.

CREVASSE BOULIGNY.—Le fleuve est assez bas maintenant, dit la *Jeune Amérique*, pour que la crevasse ait cessé son cours. On peut passer à pied et à cheval sur cet emplacement, qui naguère formait un lac. Espérons que bientôt le chemin sera ouvert à toutes sortes de véhicules. Nous nous sommes laissé dire que déjà plusieurs champs avaient été remis en culture.

TRAGÉDIE DANS BROADWAY.—On lit dans le *Courrier des États-Unis*:

Le coin de Broadway et de Canal street, a été, dans l'après-midi de samedi, le théâtre d'une tragédie sanglante sur laquelle nous avons recueilli les renseignements détaillés que voici:

Vers l'année 1852, M. Robert C. MacDonald, jeune négociant de l'Alabama, fit la connaissance de Virginia Stewart, courtisane d'environ 23 ans, née dans le Massachusetts, où elle tenait une maison de prostitution. Les artifices et les charmes de cette femme ne tardèrent pas à enchaîner complètement M. MacDonald, et il se laissa entraîner peu à peu dans une intimité de relations qui n'a pas duré moins de sept ans et pendant laquelle Virginia lui a donné deux enfans, tous les deux morts au berceau.

Cependant, M. MacDonald avait la conscience de son avilissement; il reconnaissait la justesse des reproches et des observations de ses amis ou des membres de sa famille; mais telle était la fascination que cette habile *luronne* exerçait sur lui, qu'après chaque tentative de rupture, il s'était courbé plus bas qu'auparavant sous son joug honteux.

Il y a une douzaine de jours, M. MacDonald voulant briser ces liens par un violent effort, résolut de s'éloigner de Mobile et de passer dans les États du Nord, le reste de la belle saison. Il partit et vint d'abord à New-York, où il descendit à l'hôtel Metropolitan. Sa maîtresse informée de son départ, se mit en route de son côté, dans le but, suppose-t-on de renouveler le personnel de son établissement, peut être aussi dans l'espoir de rejoindre le fugitif. S'il en fut ainsi, une rencontre qu'elle fit en voyage, modifia ses intentions sur ce point, car à son arrivée à New York, elle alla se loger au No 79 Marion street, chez deux amies, sans se mettre autrement en peine de découvrir son ami de Mobile. Néanmoins, il ne se passa pas longtemps sans que les deux amants ne se rencontrassent.

En revoyant Virginia, MacDonald oublia toutes ses résolutions. Mais quels ne durent pas être son étonnement et sa mortification, en découvrant qu'on ne voulait plus de sa soumission et qu'il ne trouverait plus désormais aucun obstacle à ses plans de réforme! Alors, par une réaction assez ordinaire chez les gens que la passion maîtrise, celui qui voulait rompre devint furieux de voir qu'on ne cherchât pas à le retenir, et il ne songea plus à s'éloigner dès qu'il vit qu'on désirait son absence. Virginia et ses deux amies ne purent bientôt plus sortir sans rencontrer MacDonald, qui les épiait lorsqu'elles étaient chez elles, les suivait dans la rue et ne les laissait jamais rentrer, sans avoir trouvé moyen de renouveler à son ancienne maîtresse ses prières ou ses menaces.

Samedi, les trois femmes, fatiguées par une assez longue promenade dans Broadway, entrèrent à 4 heures de relevée, au salon de Taylor, au coin de Franklin street, pour y prendre quelques rafraîchissements. Comme elles pouvaient s'y attendre, elles ne tardèrent pas à voir arriver MacDonald, qui, après s'être assis à une table à côté de la leur, demanda une bouteille de vin, qu'il fit passer à ses voisines. Le jeune homme et Virginia n'échangèrent pas une seule parole; mais leur conversation muette n'en était pas moins expressive; on pouvait lire dans les regards de l'homme, la colère, des désirs de vengeance et tous les sentiments que la jalousie fait naître; et dans ceux de la femme, le dépit, le dégoût et l'ennui. Lorsque les trois amies se levèrent pour sortir, MacDonald les suivit, et, arrivé à la porte, il s'approcha de Virginia pour lui dire quelques mots. Quelle a été cette conversation dernière au milieu de la foule joyeuse qui entrait et sortait, nul étranger ne le sait, car les deux compagnes de la Mobilienne s'étaient éloignées dès qu'elles avaient vu le terrible MacDonald arrêter leur amie.

Celle-ci les rejoignit bientôt au coin de Canal street, où son poursuivant voulut lui parler encore; mais elle, se retournant avec colère, lui jeta d'une voix dédaigneuse ces mots entendus des passants: "Je vous serais obligé, de me laisser tranquille; je ne veux pas vous parler." A ces mots, l'on vit MacDonald passer la main rapidement sous son habit et prendre un revolver accroché à la ceinture de son pantalon. Virginia, qui devinait sans doute ses intentions, voulut fuir aussitôt et se réfugier dans l'hôtel Brandeth, mais elle avait monté à peine deux ou trois marches que MacDonald la rejoignit, et lui envoyait une balle dans la tête. La malheureuse est tombée, baignée dans son sang, et inanimée; le projectile avait pénétré à deux pouces au dessus de l'angle extérieur de l'œil gauche, dans le cerveau, et les médecins n'ont pas pu en suivre le trajet. En voyant Virginia à ses pieds, MacDonald a tourné l'arme contre lui même; il avait déjà le canon appuyé au front, lorsque des passants se sont jetés sur lui et l'ont désarmé. Un instant après, le meurtrier était conduit à la station de police de Wooster street, tandis qu'on transportait sa victime à l'hôpital.

En fouillant MacDonald, on a trouvé sur lui un magnifique poignard et la lettre suivante, adressée à M. John W. Smith, à Mobile:

"Mon cher Jean,—Je suis sur le point de commettre un acte qui t'étonnera, ainsi que la plupart de mes amis de Mobile. J'ai laissé quelques instructions à MM. Simeon Leland & Co., relativement à mon corps; mais, depuis, j'ai retiré $300 de la somme dont j'avais d'abord besoin, laissant entre leurs mains $1,500 qu'ils te remettront, après en avoir déduit mes dépenses. Ton ami affectionné, à jamais. BOB.

"Mon amour à Harry et aux garçons.

"ROBERT C. MACDONALD."

On lisait plus bas au crayon:

"Et vous qui trouverez mon corps, faites ouvrir mes malles et vous y verrez une lettre adressée à MM. Simeon Leland & Co., relativement à la destination de mes restes. Que je sois enterré avec ma barbe.—A vous avec respect,

ROBERT MACDONALD,
"*Metropolitan Hotel.*"

Cette lettre prouve que MacDonald était sorti, ce jour-là, avec l'intention de se donner la mort; peut être que la pensée de tuer Virginia auparavant, ne lui est venue qu'au dernier moment. Il ne regrette, d'ailleurs, en aucune manière, cet acte de jalousie; il est fâché seulement qu'on l'ait empêché de mourir à côté de sa victime.

Nouvelles diverses.

Paris, 11 juillet.

La *Gazette de Vienne* dit avoir reçu de Vérone la nouvelle suivante:

"Le 3 de ce mois le capitaine Urban, muni d'une lettre du premier adjudant général de S. M. l'Empereur, comte de Grunne, pour le maréchal Vaillant, s'est rendu au grand quartier général de l'ennemi à Valeggio. Le but de cette mission était de réclamer le corps du colonel prince de Windischgraetz, resté sur le champ de bataille.

"Le capitaine Urban a été fort cordialement accueilli, et la demande faite par le comte de Grunne, au nom de S. M., accordée avec le plus vif empressement.

"Louis Napoléon a chargé ensuite le porteur de la lettre de remercier l'empereur d'Autriche pour les bons soins et la générosité employés envers les prisonniers français."

—On lit dans l'*Ost-Deutsche Post*, à la date du 8:

"Déjà hier au soir on connaissait à Vienne le fait suivant: Le 6 juillet, vers midi, l'aide de camp de confiance du monarque français, général Fleury était arrivé au quartier général de Vérone, en demandant une audience à S. M. l'Empereur. Cette audience dura deux heures, et après le départ du général français, le bruit d'un armistice se répandit dans le camp. La même nouvelle était hier au soir bien plus positivement encore propagée à Paris, par suite d'une dépêche de l'empereur Napoléon à l'impératrice Eugénie.

"Cette nouvelle a surpris tout le monde, d'autant plus que la proposition d'un armistice ne provient pas de l'Autriche, mais de la France, et que cet armistice n'est pas l'œuvre de la médiation d'une troisième puissance, mais une mesure pour laquelle l'empereur des Français s'est adressé directement à l'empereur d'Autriche.

"Nous nous contentons pour aujourd'hui d'indiquer l'importance de ces deux faits. Nous ne jugeons pas à propos de les accompagner de suite de commentaires et d'en tirer des conséquences."

—Un commencement d'insurrection militaire a éclaté à Naples le 7. Deux cents soldats se sont révoltés et ont cherché à entraîner les autres troupes. Leur tentative a échoué.

—La *Correspondance autrichienne* donne le total des pertes éprouvées à la bataille du 24 juin: 91 officiers et 2,261 soldats ont été tués. Le nombre des blessés est de 4 généraux, 485 officiers, 10,160 soldats. Disparus 59 officiers et 9,229 soldats. De ces derniers il faut déduire les hommes du 9e corps qui sont rentrés à leurs régiments respectifs.

—L'empereur des Français a adressé, de Valeggio, en date du 10, une proclamation à son armée. En voici le contenu:

"Soldats, une suspension d'armes a été conclue, le 8 juillet, entre les parties belligérantes jusqu'au 15 août. Cette trêve vous permettra de vous reposer de vos glorieux travaux et d'y puiser, s'il le faut, de nouvelles forces pour continuer l'œuvre que vous avez si glorieusement inaugurée par votre courage et votre dévouement.

"Je retourne à Paris et laisse le commandement provisoire de mon armée au maréchal Vaillant. Mais, dès que l'heure des combats aura sonné, vous me reverrez au milieu de vous pour partager vos dangers."

—On lit dans la *Patrie*:

"On annonce que les canonnières destinées au bombardement de Peschiera ont été lancées sur le lac Garda."

"La nouvelle de la suspension d'armes consentie par les deux Empereurs est arrivée au quartier général sarde au moment même où l'artillerie prenait ses dispositions pour commencer le siège de la place."

"Nous avons publié hier une dépêche de Samaden (Grisons), annonçant que les Autrichiens avaient quitté le Wintschgau pour se diriger sur le Stelvio. Plusieurs autres dépêches de Suisse confirment cette nouvelle, et elles ajoutent que à la date du 6, les troupes alliées, au nombre de dix mille hommes, occupaient Bormio. Des patrouilles françaises longeaient la frontière du canton des Grisons. On s'attendait pour le lendemain à un combat; mais peut-être la nouvelle de la suspension d'armes sera-t-elle arrivée à temps pour empêcher une rencontre."

—Les chaleurs qui continuent à se faire sentir à Marseille d'une manière vraiment accablante ont donné lieu à une exhibition d'ombrelles à l'usage des messieurs. Pendant la journée d'hier, dit le *Sémaphore* du 5, nous avons constaté que plusieurs de nos négociants ont vaqué à leurs affaires munis d'un parasol blanc.

—A Nîmes, le 6 juillet, le thermomètre, à l'ombre, est monté sur plusieurs points de la ville, à 36 degrés, et dans la plupart des rues l'air que l'on respirait semblait sortir d'une fournaise. Le sirocco d'Afrique ne peut procurer un plus grand malaise.

—Le roi Oscar de Suède, a succombé le 8 juillet, à la maladie qui le minait depuis longtemps. Son fils, chargé depuis plus d'un an de la direction des affaires publiques, lui succède sous le nom de Charles XV.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

XIV.

CARTES SUR TABLE!

Après dix minutes de marche, Joaquin Dick s'arrêta devant un édifice dont l'architecture bâtarde et dénuée de tout caractère ne laissait pas deviner la destination. C'était la résidence officielle de Brigham-Young, le prophète-gouverneur, le chef à la fois spirituel et légal des Mormons.

Au moment même où le Batteur d'Estrade allait frapper à la porte, elle s'ouvrit, et Hiram Harris apparut sur le seuil. Les deux hommes se trouvèrent face à face.

La présence de Joaquin Dick parut causer au médium une impression plutôt agréable que pénible; quant au premier, il resta froid et impassible: cependant sa contenance n'avait rien d'hostile: les luttes à mort sont rarement bruyantes; la véritable haine, comme toutes les passions fortes, possède une sorte de dignité; elle dédaigne de descendre jusqu'aux menaces: elle ne crie pas, elle tue.

—Vous voulez voir Brigham Young, Senor? dit Hiram Harris, croyez-moi, cette démarche serait inutile, elle aboutirait uniquement à vous embarrasser d'un intermédiaire; Brigham-Young n'est que mon écho. Venez chez moi.....

—Chez vous?

—Pourquoi non? Craignez-vous un guet-apens? Ce soupçon serait indigne de votre sagacité! Je suis trop fort pour avoir recours à de pareils moyens!....

Joaquin Dick regarda fixement le médium, puis d'un ton qui n'avait rien de provoquant et exprimait seulement une franchise dédaigneuse de cette hypocrisie toujours banale et souvent forcée que l'on appelle la politesse:

—Vos intentions actuelles sont loyales en ce qui me concerne, je le sais, monsieur, lui répondit-il; mais, d'un autre côté, les intérêts que je représente en ce moment me sont si chers, que je n'ai pas le droit de les compromettre par une imprudente confiance. Je ne crois pas à un crime prémédité, mais je dois prévoir une violence spontanée....

Joaquin Dick, sans attendre la réponse de Hiram Harris se retourna vers Grandjean, resté à l'écart, et l'appela par un signe: le géant s'empressa d'obéir.

—Grandjean, lui dit-il en lui désignant le médium, voici un homme qui n'est pas encore mon ennemi, mais qui le sera bientôt, sans doute. Je vais me rendre avec lui chez lui. Il est possible qu'il essaie de me faire assassiner, et, quoiqu'il y ait à parier cent chances contre une qu'il ne réussirait pas, je dois cependant prévoir le cas où je serais mortellement frappé. Si un pareil événement a lieu, tu tueras cet homme..... dût l'exécution de mon ordre te coûter la vie!..... Cet homme se nomme Hiram Harris...... Il dispose des rifles les plus adroits et des couteaux les plus dangereux de Deseret!..... Il te faudrait donc, si mon hypothèse se réalise, agir selon les circonstances et avec autant de circonspection que de témérité. Puis-je compter sur toi?

—Permettez-moi de vous faire observer, Seigneurie, avec tout le respect possible, que votre question n'a pas le sens commun.... Est-ce que je ne vous appartiens pas corps et âme!..... Soyez tranquille, si cet Hiram-Harris touche à un seul de vos cheveux, je lui brûlerai la cervelle!

Le Canadien se recula de deux pas, plaça sa main droite [illegible] devant ses yeux, ainsi que fait un connaisseur de tableaux étudiant une toile, puis, après avoir examiné tout à son aise le médium:

—Belle cible, et qui ne laisserait aucun mérite au tireur! ajouta-t-il. A revoir, Seigneurie.

—Où vas-tu?

—Me cacher donc!

—Pourquoi?

—Pour que, si cet Hiram-Harris vous fait un mauvais parti, il ne puisse pas ensuite me trouver et se débarrasser de moi avant que j'aie eu le temps d'exécuter votre ordre.

—Allons! je vois que tu m'as bien compris. A revoir, ami Grandjean.

Ce mot d'ami fit rougir le Canadien comme une jeune fille au premier aveu d'amour de celui qu'elle aime en secret; il se retourna brusquement, par un mouvement qui ressemblait à une détente de ressort.

—Seigneurie, s'écria-t-il, pourquoi vous exposer inutilement à une trahison? Voulez-vous que je vide cet Hiram-Harris tout de suite? Ce sera bien plus simple!

—Ce grand garçon me plaît beaucoup, dit Hiram Harris souriant, en s'adressant à Joaquin Dick. Sa naïveté, son énergie, sa férocité et sa sensibilité sont tout d'une pièce. J'ai rarement rencontré des sentiments aussi francs et aussi dépouillés de toutes nuances! Je l'estime... c'est moitié tigre, moitié chien couchant!... Je le prends, il me plaît!

Le Canadien fronça les sourcils et consulta des yeux son maître; sur un signe de lui, il s'éloigna avec un empressement soumis, et sans répondre au médium.

—Avouez, Senor Joaquin Dick, dit Hiram-Harris avec bonhomie et le sourire toujours aux lèvres, avouez que je n'ai pas le moindre amour-propre.

—L'on ne doit point mettre d'amour-propre dans les affaires, répondit le Batteur d'Estrade, mais songer simplement à s'assurer de bonnes garanties.

La maison de Hiram-Harris n'était guère éloignée de plus d'une demi-portée de pistolet de la résidence du prophète. Quelques moments suffirent au médium et au Batteur d'Estrade pour accomplir ce trajet.

Joaquin Dick, quelque habitué qu'il eût été jadis au vrai luxe, ne put se défendre d'un certain étonnement à la vue du somptueux intérieur du médium. Les cinq parties du monde semblaient avoir été mises à contribution pour compléter la variété de l'ameublement; le goût le plus sûr avait présidé à l'arrangement de toutes ces richesses qu'une harmonie savante permettait d'embrasser d'un seul coup-d'œil, quoique rien ne fut pourtant en évidence. C'était tout l'opposé de l'étalage d'un parvenu. Un hasard heureux ou une volonté tenace n'avaient pu obtenir un pareil résultat; il y avait là évidemment de la tradition.

La façon brusque, brutale pour ainsi dire, avec laquelle Hiram-Harris se jeta sur une admirable et fragile causeuse,—nous n'employons ce mot que comme un à-peu-près,—qui devait avoir été dérobée à Pékin, dans le Palais même de l'obèse et céleste empereur tartare, prouvait combien toutes ces richesses étaient peu importantes à ses yeux: les natures puissamment sensualistes vivent ordinairement, vis-à-vis d'elles-mêmes, au jour le jour, et ne sacrifient pas volontiers une heure de leur présent pour assurer une année de leur avenir.

Le Batteur d'Estrade prit un fauteuil, et, allumant une cigarette, attendit que son interlocuteur engageât la conversation.

—Senor, lui dit Hiram-Harris, il est probable, certain même, qu'une amitié à toute épreuve ou une implacable inimitié sortira de cet entretien. Ne cherchons donc pas à en abréger la durée si elle devient nécessaire! L'explication que nous allons avoir, sera probablement l'acte le plus important qui aura pris place dans notre existence si accidentée et si remplie. N'est-ce pas là votre opinion?

—Oui!

—Avant d'entrer en matière, je dois vous répéter ce que je vous ai déjà dit lorsque nous nous sommes rencontrés pendant quelques heures au désert: qu'entre deux hommes comme nous, une mesquine et étroite diplomatie constituerait non-seulement un manque de dignité, mais encore et surtout un grand danger? Notre franchise doit s'élever jusqu'à la plus scrupuleuse loyauté et descendre jusqu'au cynisme!.... Oh! n'ayez pas d'arrière-pensées!.... Je ne vous tends aucun piège, et je vais, au contraire, vous donner la preuve la plus incontestable de ma sincérité!......

—Je vous écoute, mais je ne prends aucun engagement.

—Eh! mon Dieu, senor, je n'entends vous lier en rien!..... Ne voyez même dans ma franchise, si bon vous semble, qu'une manifestation de ma force!..... Je dépose devant vous mon masque parce que vous êtes maintenant en mon pouvoir!

—Croyez-vous, Monsieur Hiram Harris?

—J'en suis certain...... non pas parce que la fuite ne vous est plus possible!...... non..... Les plombs de Venise eux-mêmes, n'auraient pu vous retenir contre votre volonté, mais parce que j'ai des otages qui me garantissent votre séjour à Deseret!

—Quels otages?

—Antonio et Martha...... mais surtout Martha!......

Joaquin Dick jeta, avec une sorte d'irritation, sa cigarette à moitié consumée, et garda le silence.

Hiram Harris reprit:

—Senor, je veux et je dois me montrer à vous tel que je suis..... [illegible]

[illegible] l'intervention de Dieu dans nos actions. Il ne nous a créés qu'en vue d'une harmonie que nous ne comprenons pas, mais à laquelle nous sommes sans doute nécessaires. Nous sommes avec le fluide vital qui nous fait agir; instinct, celui qui anime les bêtes; le premier est immortel, dit-on; le second meurt avec la matière!....... Mensonge que tout cela!....... Un chimiste ou un physicien qui avancerait une absurdité similaire dans la science, serait considéré avec raison comme un ignorant ou un insensé!...... Embrassez d'un coup d'œil la nature entière; quel est le fait dominant et saillant qui attire votre attention? La destruction réglée et organisée sur la plus vaste échelle. Depuis le lion qui décime les troupeaux, jusqu'à l'araignée qui dévore le moucheron, vous ne rencontrerez que l'abus ou, pour être plus exact, que le triomphe de la force. Or, la force de l'homme, c'est son intelligence. Pourquoi donc ne s'en servirait-il pas, comme le lui indique la nature, pour satisfaire ses passions?

(*A continuer.*)

PAUL DUPLESSIS.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès—sujet à la nomination du Parti Américain.

Décédée, hier soir à minuit, Mme JEANNE MEYER, âgée de 24 ans. Les amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure Orléans et Dauphine.

Sociedad Menorquina de Beneficencia.

Los miembros que la componen se reunirán à las cinco en punto de esta tarde, en la esquina Union y Bons-Enfans, para acompañar à su ultima morada, los restos mortales de nuestro socio Juan ORTIZ, fallecido ayer, à las 8 de la noche.
De orden del Presidente,
B. VALLS, secretario.
N. Orleans, 1 Agosto 1859.

Le ver solitaire tué par le célèbre vermifuge du Dr McLane.

New-York, 3 août 1852.
Une dame de cette ville, désire qu'après avoir pris le Vermifuge du Dr McLane, préparé par Fleming Bros, de cette ville, elle a rendu un ver solitaire de six pouces. [illegible]
Que les acheteurs aient soin de demander le VERMIFUGE DU Dr McLANE, fabriqué par FLEMING BRO, à Pittsburgh, Pa. [illegible]
1 août—6f FLEMING BROS.

L'ESTOMAC PREPARE les aliments de la bile et du sang, [illegible] PAR L'AMER DE HOSTETTER, excellent tonique [illegible]
A vendre par tous les pharmaciens. Voir l'annonce.

L'AFFAIBLISSEMENT GENERAL DES FACULTES [illegible]
19 juil—1m J. WINSETT & Co. Nos 21 et 161, rue de Chartres.

SAUVEZ VOS JARDINS.

M. E. Lyon, chimiste français, a découvert une poudre [illegible] pour détruire les insectes [illegible]
BARNES & PARK, New-York.

El Inglés!

L'ANGLAIS! L'ANGLAIS!
Les personnes
"Qui prononcent mal L'ANGLAIS,
et qui ont de la peine à s'exprimer en cette langue,
doivent passer quelques semaines
à l'établissement de PROF. BRETTE,
13, RUE ST CHARLES,
pour y acquérir
UNE BONNE PRONONCIATION,
et un parler clair, correct, facile, et sans hésitations.
Exercices pratiques
en langues modernes,
TENUE DE LIVRES,
Mathématiques, etc.
Pour les dames et les enfants, le matin jusqu'à 3 heures.
Pour les messieurs, de 4 à 10 heures du soir.
29juil—3

E. PRADEL,
66, Rue St-Charles, 66.
FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques [illegible]

E. PRADEL
66......RUE DE ST-CHARLES......66
COUTELLERIE—COUTELLERIE!
AUX HABITANTS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.
AYANT reçu un grand assortiment de Coutellerie [illegible]

100 ROULEAUX NATTES à carreaux, blanches et de fantaisie [illegible]
Tapis, Toiles cirées, Nattes, [illegible]
A. BROUSSEAU & Co. No 9 rue de Chartres

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

LE comité nommé par les actionnaires [illegible]

Recettes de 1857	[illegible]	[illegible]
" de 1858	[illegible]	[illegible]
" de 1859 jusqu'au 31 juillet	[illegible]	[illegible]

[illegible]
E. BALOT, EUGÈNE LASERE, L. BURSA, CHRISTOVAL MOREL, BELLOCQ, NOBLOM & Co.

PAUL E. THEARD,
AVOCAT,
No 24, rue Royale.

ACCOUCHEUSE.
[illegible] No 148, rue de Bourbon [illegible]

ATTENTION

Le Shérif procèdera aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente publique de deux terrains au faubourg St Jean, faisant face à la rue Lepage [illegible]

Clubs Américains-Unis.
Troisième District.
Les membres de ce club et tous votants désirant y appartenir sont invités à se réunir à l'assemblée qui aura lieu MERCREDI prochain, 3 août 1859, à 7½ heures du soir. [illegible]
Par ordre du président,
JOHN LEONARD.
1août—1,3,5 F. A. ROULET, Secrétaire.

Annonce importante aux dames.

MARCHANDISES SECHES DE CHOIX
A VENDRE A L'AMIABLE
Ayant fixé le prix de mon stock entier à environ moitié au dessous des prix ordinaires afin de faire place pour mes marchandises du commerce prochain [illegible] BAREGES FRANÇAIS et ANGLAIS, DENTELLES FINES, BRODERIES FRANÇAISES, CHALES DE VERITABLES DENTELLES, MANTELETS et POINTS EN DENTELLES DE CAMBRAI, boîtes modes françaises, rubans, etc.
LE TOUT SERA VENDU A L'AMIABLE
ET A UNE
IMMENSE RÉDUCTION.
Le soussigné vient de faire l'ouverture de colories noires [illegible] largeur de 24 à 36 pouces et ont été reçues des manufactures les plus célèbres.
JOHN TODD,
1août—6f Nos 12 & 14, rue de Chartres.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1859.
Le Bataillon d'Artillerie d'Orléans prendra les armes (en tenue d'été) le jeudi, 4 août, à 4 heures précises de l'après-midi, pour la Revue d'Inspection, qui aura lieu sur la Place d'Armes, 3me district, conformément à loi.
Par ordre du capitaine,
G. STOMAYER, 2me Compagnie, commandant par intérim.
Lieutenant F. A. GOMEZ, Secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1859.
LES directeurs de cette Banque ont déclaré un dividende de HUIT pour cent [illegible]
C. A. F. BONNEAU, caissier.

JAMES M. PUTNAM,
Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam,
COURTIER DE COTON ET DE SUCRE,
EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
1 août—1m No 58, rue Carondelet

M. V. ALLAIN, marchand commissionnaire [illegible]
V. ALLAIN & Co, 30 rue Conti.
Nlle-Orléans, 1er août 1859.

Nourrice.
ON demande, comme nourrice, une femme de couleur, libre ou esclave. S'adresser au No 52, rue St-Philippe, au coin de la rue Villeré.

Avis.
J. BOBOT, ayant acheté l'établissement de M. A. DUBUC [illegible]

SUCCESSION DE J. VARRIER.
[illegible] F. PREDEIER KAON, administrateur.

O N désire avoir un bon fabricant de bi-cuisses [illegible]
JACOB & DURBUISSON.

PORC—200 barils mess, prime et rump [illegible] GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 rue Vieille Levée.
SAINDOUX—50 boucauts [illegible] GALLOSO & PASCAL.
JAMBONS—50 tierçons [illegible] GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 Vieille Levée.
BOEUF—50 barils mess pour familles [illegible] GALLOSO & PASCAL.
BEURRE—100 cuvettes "Western Reserve" [illegible] GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 Vieille Levée.
FARINE—500 barils, extra et superfine de St-Louis, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 Vieille Levée.
WHISKY—150 barils de rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 Vieille Levée.
TABAC—10 caisses convenables pour le marché de Mexique, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 rue Vieille Levée.
POIVRE—50 barils gros maquereaux No 3 [illegible] GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 rue Vieille Levée.

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1859.
UN dividende semi-annuel de 6 pour cent et un dividende extra de 2 pour cent, [illegible]
Par ordre du bureau,
26 juil—10 R. M. DAVIS, caissier.

Avis.
J'AI constitué MM. Augustin & Thibaut les seuls agents [illegible] SULFITE DE CHAUX CARONDELET [illegible]
ULGER LAUVE.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1859.
AUGUSTIN & THIBAUT.

THÉODORE DABEZIES,
Coin St Philippe et Royale,
et rue des Remparts (autrefois Cirque 136).
[illegible]

NEGRES A VENDRE.
UNE belle famille de nègres à vendre pour cause de départ [illegible]
ANT. D. DESBOCOURT

Changement de bureau.
M. C. E. GIRARDEY & Co ont transporté leur bureau au No 37, RUE DES MAGASINS [illegible]

Hôtel d'Orléans.
PRIX de la pension [illegible]

Aux Propriétaires et Entrepreneurs.
EMILE CHOPIN, colleur de papiers peints [illegible]

Papiers peints! Papiers peints!
HENRY HAEERT [illegible] 160, rue de Chartres [illegible]
AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE MAISONS. [illegible]
HENRY HAEERT.

DEMANDE.
ON demande un Homme de peine [illegible]

(Communiqué.)
Dans ce siècle de médicaments patentés, on apprécie presque à chaque heure un remède nouveau pour les maux dont l'humanité a hérité [illegible] Amer de Hostetter [illegible]
HOSTETTER & SMITH, Pittsburg, Pa.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par C. G. WOODMAN, Coin Commune et Magasins
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par EATON & HENDERSON, Coin Nlle-Levée, Commune et Fulton
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par E. LAMBERT, 88 rue des Magasins
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par ALEX. MORTON & CO., 2 et 4 rue Poydras
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J. & J. N. MARKS, 45, 46 et 47 rue Nlle-Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par ARTHUR & CO., à l'encoignure des rues Canal et Nlle-Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par DYAS & CO., Coin des rues Gravier, Fulton et Nlle-Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par HOLMES & SPENCER, 7 rue Gravier
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par G. N. MORRISON & CO, 22 rue des Magasins
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par MEUGE & SIMMS, 15, 17 et 19 rue Nlle-Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JOHN T. HOGGE & CO, 7 et 9 rue Poydras
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par SCOVIL & MEAD, 111 rue de Chartres
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par VIOLETTE & Co, 39, 41, 3 et 45 rue de la Nouvelle Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St Louis
1er août—1m, jeudi, sam, dim, 2 sem.

REMEDE DE SANFORD
POUR FORTIFIER LE FOIE.
[illegible]
LIVER INVIGORATOR
Prix—Trois dimes.
—EGALEMENT—
PILULES CATHARTIQUES DE SANFORD
REMEDE DE FAMILLE COMPOSÉ DE [illegible]
CATHARTIC PILLS.
S. T. W. SANFORD, M. D., Fabricant et Propriétaire, 335, Broadway, New-York

T. BACHELIER,
No 30 et 32, rue du [illegible]
Nouvelle-Orléans.
GRAINES [illegible]
AUSSI:
Sur demande en saison propre,
CAMELIAS ET DAHLIAS, de premier choix; [illegible]

QUARTIER GENERAL.
1RE DIVISION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1859.
1o—Le corps des volontaires de cette division fera la parade en uniforme complet pour la revue et l'inspection, sur la Place d'Armes, 2me district, JEUDI le 4 août prochain, à 5 heures P. M., conformément à la loi.
2o—Les commandants des différentes brigades de cette division sont chargés de l'exécution de cet ordre dans leurs brigades d'inspection.
Par ordre,
JNO L. LEWIS,
Major général commandant.
F. L. E. FOURMAN,
Inspecteur de la 1ère division. 30 juil

$24 SEULEMENT
POUR APPRENDRE LA LANGUE ITALIENNE.
F. PINI, professeur d'italien, s'engage, au moyen d'un système qui lui est propre, à enseigner l'italien dans l'espace de 3 mois aux dames et aux messieurs qui voudront s'y appliquer. Les Leçons seront données à domicile, 3 fois par semaine, à raison de $8 par mois payables d'avance.
S'adresser au magasin de musique de M. Ducié, rue de Chartres No 56. 10 juil—1m

Mademoiselle MAUD,
LA GRANDE
PHRENOLOGISTE,
ASTROLOGUE, ET MEDECIN,
est ARRIVÉE à la Nouvelle-Orléans, et s'est logée au
No 58, rue Bourgogne,
Entre les rues Bienville et Conti.
ELLE est prête à recevoir les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de la consulter, soit pour MALADIES—AFFAIRES—VOYAGES, etc. [illegible]
Consultation............ Horoscope.
Mlle MAUD, parlant plusieurs langues, n'a pas besoin d'interprète. 22 juil—1m

AVIS.
CONFORMÉMENT à la loi, adoptée dernièrement par la Législature de l'État, le nom de notre maison sera dorénavant JOHN D. BEIN & SON.
PRIESTLEY & BEIN.
Nlle-Orléans, 9 juillet 1859. 11juil—1m.

Produits d'Espagne.
EN débarquement du brick "Comellas," arrivé de Barcelone—
5 barriques Mayorca,
40 do vin rouge très corsé, 1re qualité,
25 barils grains Canarias,
20 grosses cartes Espagnoles à jouer,
400 paires huile d'olive, à vendre par
PABLO GELPI & Co,
27juil No 129 rue Vieille-Levée

EN magasin—60 barils vin d'Oporto, 1re qualité, à vendre par PABLO GELPI & Co, No 129, rue Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire "Ville de Grenade" venant de Marseille,
100 barriques vin rouge très corsé,
20 barils vin Madère, à vendre par
PABLO GELPI & Co,
27juil No 129 rue Vieille Levée

PAPIERS PEINTS
Voir HEBERT & Cie.
REÇU par les derniers arrivages de France: Un joli assortiment de papiers peints les plus nouveaux et fabriqués spécialement pour la maison Ver Hébert & Co; [illegible]
28 juil—1m 140 rue de Chartres

Cigares de la Havane, au prix coûtant
A VENDRE, au magasin de Lobredo & Xiques, No 20, rue de la Nouvelle-Levée, [illegible]
30 juil

Demande de nourrice.
ON demande immédiatement une excellente nourrice [illegible]
30 juil—3

A LOUER.
LA BOULANGERIE DU VIEUX BASSIN [illegible]

CAFÉ—600 sacs café de la Havane et de la Jamaïque, première qualité, en magasin, et à vendre par ANTONIO COSTA & Co, 30 juil 16 rue de la Douane
CACAO—Drawback—48 sacs cacao Guayaquil supérieur, à vendre par ANTONIO COSTA & Co, 30 juil 16 rue de la Douane
EN débarquement de la barque Minerve, de Bordeaux—[illegible] à vendre par LOUIS F. MAXENT, 16 rue Toulouse.
HUILE DE GRAINE—[illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO, 15 Tchoupitoulas.
MAQUEREAUX—100 barils [illegible] M. H. & T. N. MARKS.
VINAIGRE supérieur—[illegible] S. D. GRAVIAA & Co, No 25 rue Douane
BOUCHONS—50 balles [illegible] S. D. GRAVIAA & Co.
EN débarquement du navire St-Basil [illegible] A. CABRENS & Co, 25 Vieille Levée.
AMANDES de Tarragone [illegible] F. CUBACHS FRERES & Co.
HUILE amandes, sardines, etc— [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson
PATES D'ITALIE, SAUCISSONS, FRUITS [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson
VINS, LIQUEURS, etc—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson
LA Bouteille—10,000 paquets de cigarettes [illegible] ROBBIO & GROTHER, No 24, rue Gravier
LAGER BEER de Bavière—En débarquement du navire Olbers, arrivé de Brême [illegible] BUNTLE & CO.
EN débarquement du navire Sheffield [illegible] S. D. GRAVIAA & Co.
HUILE de graine—50 barils [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO, 15, Tchoupitoulas.
BOEUF mess—200 demi barils [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO, 15, Tchoupitoulas.
CHANDELLES STAR—100 caisses [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO, 15, Tchoupitoulas.
FARINE—600 barils farine extra de choix, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & CO, 15, Tchoupitoulas.
EN débarquement du brick Cazador, et à vendre par F. CUBACHS FRERES & Cie, [illegible]
EN débarquement du navire Sheffield [illegible] V. & S. MASSMAN.
EN débarquement du navire Reyl, de Bordeaux: [illegible] V. & S. MASSMAN, 18 rue St Louis
POMMES DE TERRE [illegible]
FARINE—300 barils farine extra de choix, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co

POUR le bas du fleuve et la Quarantaine—Le bateau à vapeur G. D. JR, capitaine J. A. Cotton, partira pour le bas du fleuve et la station de la Quarantaine, tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à 10 heures du matin. [illegible]
E. LA NOUE, agent, No 2, rue Tchoupitoulas.

POUR PORT-AU-PRINCE—La belle goélette clipper H. L. LAMPEAR [illegible] PHILLIPS & WEEKS, No 26, rue de Chartres

VINS.
A VENDRE sur la levée en débarquement du navire Mayfield, venant de Bordeaux, par une ou plusieurs barriques, au gré des acheteurs:
150 barriques vin rouge ordinaire;
50 do de blanc, supérieur;
ATTENDU et à vendre par les navires suivants venant de Bordeaux:
Par navire Mason Barney:
150 barriques VIN ROUGE ORDINAIRE,
25 do do SUPERIEUR,
Par navire Ashland:
200 barriques VIN ROUGE ORDINAIRE;
25 do do SUPERIEUR,
25 do do VIEUX ST-EMILLION, 1847
A vendre en magasin:
500 barriques VIN ROUGE ORDINAIRE,
150 do do SUPERIEUR,
70 do do VIEUX ST EMILLION
25 do do BLANC HAUT SAUTERNES
25 futailles COGNAC diverses marques;
25 paniers ABSINTHE;
300 do VIN ROUGE Caisses G M L;
50 do VERMOUTH;
A vendre par A. VERNEUIL,
31juil—15 ip No 86 rue Ste-Anne

Collége St Joseph.
Bardstown, Kentucky.
La nouvelle année scolaire de cette institution commencera
Le 5 SEPTEMBRE PROCHAIN, 1859.
PRIX:
[illegible]
Pour plus amples détails, s'adresser à MM. Lobit & Charpentier, No 39, rue de la Douane, au collége des Jésuites, rue Baronne, au Rev. W. L. Monroe, [illegible]
25 juil—3m

COLLÉGE COMMERCIAL.
Aux Négociants et aux Parents.
Tous ceux qui désirent que leurs commis et leurs enfants acquièrent une connaissance pratique de la tenue des livres, l'Écriture, Les Mathématiques, le Français, L'Espagnol, l'Allemand, L'anglais, etc.
pendant l'été, doivent s'adresser au Collége Commercial de Dolbear,
26juil—1m No 166 rue du Canal.

AVIS.
A PARTIR d'aujourd'hui, M. CHARLES ARROYO a notre procuration générale.
DUPIERRE & DEFFEZ.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1859. 6 juil—1m

J. M. & JOHN E. HOLLAND,
AVOCATS.

J. M. HOLLAND,
NOTAIRE PUBLIC
ET
COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,
Rue St-Charles, No 79.
21 juil—3m

Avis.
CONFORMÉMENT à la loi, adoptée dernièrement par la Législature de l'État, le nom de notre maison [illegible]
PAULIN DUREL.
Nlle-Orléans, 12 juillet 1859. P. DUREL & Co.

MAISON E. GUITTARD
[illegible]
GRAND RABAIS!!!

A vendre.
LA jolie propriété occupée par M. De Lassus [illegible]
Paroisse St Jacques, 7 mai 1859. 19 juil—1m

A Louer.
A partir du 1er octobre prochain, la maison à deux étages [illegible]

Avis.
LES personnes qui auraient des créances à recevoir [illegible]
DERBET Courtier

EN débarquement du navire Sheffield, venu de Bordeaux: [illegible]
HENRY VALETON, 27, 29 et 31 rue Bienville

HOTEL D'EUROPE,
A BILOXI.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses connaissances qu'il a repris la direction de [illegible]
F. FRAINE.

AVIS.
AVIS est donné aux personnes qui ont souscrit au capital de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]
Nlle-Orléans, 22 juillet 1859. 12 juil—1m

AVIS.
EN l'absence de M. LOUIS BLANC, les personnes qui ont déposé des objets chez lui, No 47, rue Conti, sont priées de retirer [illegible] à M. BOSTEUX, qui est chargé de les délivrer.

BONNE OCCASION
POUR FERBLANTIERS.
A vendre à de bonnes conditions.
L'Établissement de fabrication de ferblanterie tenu par J. Lasalle, coin No 145, rue de Chartres, entre Toulouse et St-Pierre [illegible]
J. LASALLE, 145 rue de Chartres.

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.
UN beau cheval de selle. On peut le voir à l'écurie de M. M. L. [illegible]

EN débarquement du navire Sheffield, de Bordeaux:
[illegible]
BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée

GRANDE CHARTREUSE—20 caisses liqueur de la Grande Chartreuse, en magasin et à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée

CASSIS! FORTE! RATAFIA [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée

VIN de Bordeaux et de Marseille—10 barriques vin rouge Bordeaux bon ordinaire [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée

SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé à leur mutuel une société [illegible] A. CARRIERE & CO.

POMMES de terre—25 barils [illegible]

TABAC—500 balles [illegible]

A LOUER
Un magnifique appartement [illegible] 17 et 16, rue St-Louis

AVIS MEDICAL.
LE docteur C. F. OLIVARES, de retour à la Nlle Orléans, [illegible]

A VENDRE UN BON BILLARD pour la maison du Club, [illegible]
PAUL LACROIX, rue Toulouse, 15

REÇU en consignation, par les derniers arrivages, [illegible] TABAC DE VUELTA ABAJO [illegible]
[illegible] No 23 rue Tchoupitoulas